

**1<sup>er</sup> – 2 février 2024 – EUROJURIS crève l'écran – Professionnels du droit :  
Image, Communication et Nouveaux outils**

**Programme académique**

**Jeu**

**14h30- 15h30** : Plénière d'ouverture, animée par Efrain FANDINO LOPEZ, Docteur en droit à l'Université de Paris Cité et Avocat en Colombie : Comment l'intelligence artificielle modifie le quotidien des juristes ?

C'est une première mondiale : Le 30 janvier 2023 un juge colombien statuait sur une affaire après avoir utilisé le chatbot d'intelligence artificielle ChatGPT. Efrain FANDINO LOPEZ revient sur le cheminement de cette décision et ses conséquences.

**Vendredi 2 février : 6h de formation**

**9h30 - 11h00** : ateliers au choix

<b>Scandal</b>  Avocats, commissaires de justice : ce que vous pouvez dire et ne pas dire à la presse / télévision ?  <i>Animé par Jean-Luc MEDINA</i>	<b>Ennemi d'état</b>  Avocats, ennemis ou indics de l'Etat – le secret professionnel à l'épreuve de laLCBFT et des pouvoirs de police  <i>Animé par Thierry VOITELLIER</i>	<b>De l'autre côté du micro</b>  Comment démarrer son podcast? Quelles sont les clés pour le réussir ?Quel temps doit-on y consacrer ?  <i>Animé par Caroline FRANQUET</i>
--	--	--

11h – 11h15 : pause

**11h15-12h45** : Ateliers au choix

<b>Minority report</b>  Quand la science- fiction devient réalité : L'IA et ChatGPT : impacts pour les professions juridiques :  <i>Animé par Louis LARRET CHAHINE</i>	<b>« Damages »</b>  Les conflits de générations au sein des structures  <i>Animé par Caroline SARROT-LECARPENTIER</i>	<b>De l'autre côté du micro</b>  Comment démarrer son podcast? Quelles sont les clés pour le réussir ? Quel temps doit-on y consacrer ?  <i>Animé par Caroline FRANQUET</i>
--	---	---

12h45 – 13h45 : déjeuner à l'hôtel

14h – 15h30 : Ateliers au choix

<b>Minority report</b>  Quand la science- fiction devient réalité : L'IA et ChatGPT : impacts pour les professions juridiques :  <i>Animé par Louis LARRET CHAHINE</i>	<b>« Damages »</b>  Les conflits de générations au sein des structures  <i>Animé par Caroline SARROT-LECARPENTIER</i>	<b>Je veux être actrice</b>  Séance d'improvisation pour les professions juridiques  <i>Animé par Yann SCHMIDHALTER</i>
--	---	---

15h30 – 15h45 : pause

15h45 – 17h15 : Ateliers au choix

<b>Scandal</b>  Avocats, commissaires de justice : ce que vous pouvez dire et ne pas dire à la presse / télévision ?  <i>Animé par Jean-Luc MEDINA</i>	<b>Ennemi d'état</b>  Avocats, ennemis ou indics de l'Etat – le secret professionnel à l'épreuve de laLCBFT et des pouvoirs de police  <i>Animé par Thierry VOITELLIER</i>	<b>Je veux être actrice</b>  Séance d'improvisation pour les professions juridiques  <i>Animé par Yann SCHMIDHALTER</i>
--	--	---

19h30- 20h : Apéritif à l'hôtel Sofitel

20h : Soirée de gala : Salon Diane : dress code années 20.

### Les intervenants :

**Thierry VOITELLIER**, avocat au Barreau de Versailles, au cabinet Courtaigne avocats, Membre du conseil de l'ordre du Barreau de Versailles

**Efrain FANDINO LOPEZ**, Docteur en droit à l'Université de Paris Cité, Avocat en Colombie

**Caroline SARROT-LECARPENTIER**, spécialiste des dynamiques intergénérationnelles, experte en communication, consultante RH,

**Jean-Luc MEDINA**, Avocat au Barreau de Grenoble au Cabinet CDMF, Ancien bâtonnier

**Caroline FRANQUET**, ancienne juriste d'entreprise en droit des affaires, co-fondatrice Collectif Pousse, marketing podcasts

**Louis LARRET CHAHINE**, Co-fondateur de Predictice

**Yann SCHMIDHALTER**, Comédien

## **Informations pratiques :**

### **Tarifs :**

Séjour complet du 1<sup>er</sup> février au 3 février en chambre single : 1 169€ HT soit 1 402,8€ TTC

Séjour complet du 1<sup>er</sup> février au 3 février en chambre double : 1 024€ HT soit 1 228,8€ TTC

### **Ces prix comprennent :**

Formation : jeudi après-midi et vendredi

Hébergement : du jeudi soir et vendredi soir

Repas : Dîners du jeudi soir et vendredi soir, déjeuners du vendredi et du samedi midi, petits-déjeuners du vendredi et samedi ainsi que les différentes pauses

### **Lieu :**

Hôtel Sofitel Biarritz \*\*\*\*\*

13 Rue Louison Bobet, 64200 Biarritz

### **Public visé :**

Avocats, commissaires de justice, notaires, juristes, professionnels du droit en exercice

### **Compétences / spécialités :**

Toutes compétences juridiques

### **Pré-requis :**

Cette formation est ouverte à tous les professionnels du droit en exercice

### **Renseignements :**

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 avenue du Maine - 75014 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

formation@eurojuris.fr

### **Prise en charge :**

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France :

11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

### **Documents en fin de formation :**

A l'issue de la formation une attestation de présence sera remise à chaque participant. Un questionnaire de satisfaction sera également adressé à chaque participant.

### **Méthode pédagogique utilisée :**

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement

de la formation.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à [formation@eurojuris.fr](mailto:formation@eurojuris.fr) afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de vous inscrire directement en ligne via le lien suivant : <http://eurojuris.onetec.fr/>

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser par chèque au siège d'Eurojuris ou par virement.

Il est possible de s'inscrire à cette formation jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles.

Aucune demande de remboursement ne pourra se faire après le 4 décembre 2023. Une personne absente pourra se faire remplacer par la personne de son choix.

Nombre d'heures de formation :

7 heures de formation en tout (1h le jeudi et 6h le vendredi)